

COLLOQUE MONTRÉAL, UNE VILLE À LA MESURE DES FEMMES

21 SEPTEMBRE 2005

NOTES DE JACQUES RIOUX

Atelier B

CONTEXTE ACTUEL

- *La période électorale débute le 23 septembre prochain;*
- *15 municipalités seront reconstituées;*
- *Un nouveau Conseil d'agglomération sera constitué en janvier prochain;*

Il gèrera plusieurs champs d'activités fondamentales au bon fonctionnement de la Ville et de ses arrondissements de même que les Villes reconstituées.

1. **ENGAGEMENT AU SOMMET DE MONTRÉAL**

L'application de la Charte de la Ville de Montréal sera-t-elle sous la juridiction complète du Conseil de Montréal et des arrondissements ou du Conseil d'agglomération?

La réponse à cette question, voilà une condition de réussite.

2. **LA FABRICATION DE LA POLITIQUE**

Ça va de soi, nécessitera obligatoirement la participation, l'implication et l'accord des élus du Conseil d'arrondissement, du Comité exécutif, du Conseil de Montréal et des arrondissements.

Au préalable, tous les intervenants, comme les citoyens, les associations et les groupes de pression, y auront participé.

3. **L'IMPLICATION DES DIRECTEURS D'ARRONDISSEMENT**

Pour l'application de la politique en arrondissement :

- *Nécessite la collaboration de tous les cadres;*
- *Les préjugés sont à vaincre;*
- *L'intégration des activités prévues dans la Politique doit être partie aux objectifs des cadres.*
- *La nomination des fonctionnaires des arrondissements relève des Services centraux :*

Pour assurer un suivi sur l'échéancier de la réalisation

Pour conserver l'objectivité.

- *Communication de la Politique;*
- *Budget : Y aura-t-il un impact, une incidence sur les programmes?*
- *Responsabilités des Services centraux et les arrondissements doivent être clairement établies;*
- *Respect des différences entre les arrondissements (réalité locale.)*

4. **LE PLUS IMPORTANT**

Participation et implication des organismes, des groupes de pression et de la population. À ce titre, Anjou est un très bon exemple.

À partir de mon expérience à Anjou, plus de 50% des organismes sont dirigés par des femmes, comme :

*Chambre de commerce
Organisme de sécurité
Centre de la Petite enfance
Service d'aide etc.
Friperie*

À Anjou, nous n'avons pas attendu d'avoir une Charte car il y a des femmes à tous les échelons. Les femmes occupent le terrain mais il est certain que tout n'est pas à 100%.

Il faudrait créer un comité ad hoc pour voir les choses à améliorer.

Nous pourrions procéder de la même façon que la mise en place de la Politique de la famille.

L'exemple d'Anjou serait à suivre.